

FLASH
INFO

 Familles
rurales
Vivre mieux !
VENDEE

Reprise des séances de cinéma (cf agenda), tout en respectant les gestes barrières.





**PRÉFOU
FOYER DES JEUNES**

Préparation et livraison
le samedi 24 octobre



**RAPPEL
CHIEN ERRANT**
(cf article page 2)



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 6 OCTOBRE 2020

Changement de lieu de réunion

Notre salle du Conseil Municipal étant trop petite pour appliquer la distanciation sociale, les réunions se déroulent à l'Espace de La Vallée Verte afin de pouvoir mettre en place les règles sanitaires.



Remboursement de sinistres

Divers remboursements nous ont été parvenus par la société d'assurance Groupama Centre Atlantique :

- ✓ Dégradation d'un puits de lumière à la Salle de la Vallée Verte, remboursement total du sinistre, soit 135.53€ ;
- ✓ Dégât des eaux survenu à la micro-crèche, remboursement complémentaire de 280.09€.



Convention SyDEV Clos des Charmes

Le SyDEV (Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Vendée) va réaliser les travaux d'extension de réseau électrique et assurer le financement pour le futur lotissement « Clos des Charmes ».

Une convention va être signée entre la commune et le SyDEV. Participation pour la commune à hauteur de 41 577€.

Autorisations spéciales d'absence

L'ensemble du Conseil a validé favorablement les « autorisations d'absences spéciales » permettant aux agents communaux de pouvoir s'absenter de leur poste de travail pour différents motifs, tels que la naissance d'un enfant, un mariage, un décès, une hospitalisation...

L'agent pourra prétendre à cette absence en fournissant une pièce justificative.

Autorisation environnementale EARL GATINEAU

Une enquête publique vient de se terminer concernant l'EARL GATINEAU implantée au lieu-dit « Les Brelutières » sur la commune de Menomblet en vue d'obtenir l'autorisation d'augmenter les effectifs de son élevage avec 50 000 poulettes supplémentaires... soit 170 000 poulettes au maximum. Trois bâtiments avicoles seront réaménagés de manière à passer de l'élevage au sol à l'élevage en volière.

L'exploitation exportera la totalité du fumier de volailles vers un composteur agréé et vers une unité de méthanisation. Seules les eaux de lavage seront valorisées en épandage.

La commune de Cheffois est concernée par l'épandage des effluents de cet élevage. Le plan d'épandage respecte les normes en vigueur.

Vente de terrains

La commune décide d'établir un prix de vente pour le terrain communal situé Impasse Bellevue à Cheffois, cadastré AB 676 d'une surface de 878m² au prix de 8€ le mètre carré, soit un total de 7 024 euros TTC, les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

Échange de terrains

Une régularisation foncière est nécessaire au lieu-dit La Girardière. Par conséquent, un échange de parcelles entre la commune et les consorts GODET va être réalisé moyennant le versement d'une soulte de 126.35 € due par la commune au profit des consorts GODET.

Maitrise d'œuvre « phase Travaux »

Le coût des honoraires correspond à 4.9% du montant estimatif HT des travaux du lotissement Clos des Charmes.

SUJETS DIVERS

Un regard devant sa porte :

Les personnels techniques de la commune s'occupent de l'entretien des trottoirs, des bordures, des espaces verts qui ne cessent de croître avec la création de nouveaux espaces.

Aussi il est de notre devoir de nettoyer et de ramasser les mauvaises herbes et déchets qui auraient pu être déposés devant notre domicile sans toujours compter sur les employés communaux.

La propreté d'une commune est le reflet de ce que nous lui donnons. Chaque habitant en est l'acteur principal. Cheffois est une commune propre, agréable à vivre, essayons de conserver cette image.

En cette période de taille de haies, d'entretien des jardins, de nettoyage en générale, pensons-y et surtout n'oubliez pas d'emporter vos déchets à la déchetterie ou utilisez le compostage.



Chiens et chats errants – rappel :

Tout animal qui n'est plus sous la surveillance directe de son maître est considéré comme étant en divagation ou errant. Des efforts ont été constatés mais il reste quelques récalcitrants qui continuent de laisser divaguer leurs chiens dans le bourg - idem pour les chats mais plus difficile à maîtriser.

Ces divagations entraînent des désagréments (déjections canines, responsabilité en cas d'accident...).

Le maire a autorité pour mettre fin à ces agissements et de ce fait conduire ces animaux au chenil communal. Que les propriétaires en prennent conscience...



Cérémonie 11 novembre :

Après avoir vécu la cérémonie du 8 mai dans la stricte intimité pour cause de coronavirus, nous allons essayer de vivre une cérémonie du 11 novembre à peu près normalement mais en respectant certaines consignes sanitaires (port du masque, emploi du gel hydroalcoolique à l'entrée du cimetière, respect de la distanciation sociale dans l'enceinte du cimetière).

Nous vous donnons rendez-vous le 11 novembre à 11 heures devant le cimetière afin d'observer un moment de recueillement en hommage à nos soldats tombés pour la France.

Si toutefois des mesures devenaient plus drastiques et nous interdisaient d'organiser cette cérémonie nous vous en informerons par le relais du site de la commune.

À l'issue il n'y aura pas de verre de l'amitié traditionnel à la mairie et le repas de l'UNC a été supprimé.



La déclaration préalable « Ravalement de façade »

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle est obligatoire pour des travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment, d'une maison.

Une DP (cerfa n° 13703*07) est exigée par la mairie.

Lorsque vos travaux sont finis, vous devez transmettre la **DAACT**, c'est-à-dire la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux en 3 exemplaires à la mairie (cerfa n° 13408*05).

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Pour tout renseignement, connectez-vous sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



INFO SOURIRE D'AUTOMNE

Dans le contexte de la crise sanitaire, le bureau du club, réuni le 5 octobre, a décidé à l'unanimité de reporté la décision d'annulé ou non le repas de Noël (45^{ème} anniversaire du club) au 2 novembre.

Informations au prochain petit journal du mois de Novembre. Merci de votre compréhension.

Analyse des eaux de puits



Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose une **nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits.**

Si vous consommez l'eau de puits, en assurer la qualité sanitaire est indispensable pour la sécurité de chacun. La présence de nitrates ou de bactéries dans votre eau est en effet nuisible à votre santé. L'analyse bactériologique et chimique de votre eau permettra de les détecter. Ayez le bon réflexe, un contrôle annuel pour vous et vos proches est nécessaire.

Du 19 octobre au 30 novembre 2020, L'ANALYSE COMPLETE SERA FACTUREE 64.99 € TTC au lieu de 87.85 € TTC

(Frais de dossier inclus)

Vous pouvez apporter vos flacons soit :

- au laboratoire à La Roche-sur-Yon,
- mais également dans un point de collecte plus proche de chez vous dont la permanence sera assurée par un agent du laboratoire :

POINTS DE COLLECTE	DATES	HEURES
Mairie des Sables d'Olonne : Mairie annexe du quartier d'Olonne sur Mer	20 octobre 2020	11H30 à 13H00
Mairie des Herbiers	27 octobre 2020	11H30 à 13H00
Mairie de Luçon	02 novembre 2020	11H30 à 13H00
Mairie de Challans	03 novembre 2020	11H30 à 13H00
Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Le-Comte	09 novembre 2020	11H30 à 13H00
Communauté de Communes du Pays de Chantonnay	23 novembre 2020	11H30 à 13H00
Mairie de Montaigu	24 novembre 2020	11H30 à 13H00

Des kits de prélèvements sont à votre disposition dans les collectivités citées ci-dessus, ainsi qu'au laboratoire.

ATTENTION, le dépôt doit être effectué le jour du prélèvement

Renseignements : 02 28 85 79 79 ou labo@vendee.fr

Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée
Rond-point Georges Duval – CS 80802 – 85021 La Roche sur Yon
labo@vendee.fr – www.laboratoire.vendee.fr



Champ de mogettes solidaire

La culture s'est faite cette année à Cezais ; Après la récolte, la congélation temporaire (pour éliminer les nuisibles), les bénévoles du collectif du Champ de mogette ont réparti les 1250 kgs de mogette dans les communes pour le triage.

A Cheffois, ce travail s'est effectué jeudi dernier ; 90 kgs ont été minutieusement triés par les bénévoles présents, affublés de leur masque, en respect des consignes sanitaires. Chaque année, ces denrées sont destinées à être consommées lors de la fête solidaire prévue initialement le 24 octobre. Cette fête a dû être annulée en raison des conditions sanitaires ; elle réunit habituellement plus de 500 convives et permet une aide non négligeable pour les trois associations organisatrices : le Secours Catholique, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD - Terre solidaire) et L'association humanitaire Lagem Taaba qui œuvre pour le Burkina-Fasso.

Pour pallier à cette annulation et pour permettre une collecte de fonds pour ces trois associations, la mogette triée à Cheffois est proposée à la vente, au prix de 3.50 € le kilo. Des bons de soutiens vont aussi vous permettre de faire des dons pour ces associations.

Bons de soutien et haricots sont disponibles auprès des relais communaux de notre commune :

- chez André BATY, la Taponnière
tél. 06.15.51.39.86
- chez Henri BATY, Rue du Lavoir
tél. 06.30.82.89.93

N'hésitez pas à les contacter pour aider ces associations humanitaires. Les bénéficiaires vous en remercient, les bénévoles également.

JEUX

S	E	N	I	A	G	N	E	R	E	D
E	E	T	T	E	I	R	A	E	T	E
T	R	E	E	B	U	T	U	N	T	L
N	N	C	R	L	E	A	B	M	E	L
I	E	N	I	I	R	E	A	Y	R	O
A	D	A	A	E	E	T	D	H	E	R
L	A	M	P	D	E	A	E	N	P	A
P	L	O	I	R	O	T	A	R	O	C
M	L	R	N	O	S	N	A	H	C	R
O	A	A	E	D	O	A	A	R	I	A
C	B	E	S	U	E	C	R	E	B	B

BARCAROLLE
COMPLAINTE
OPERETTE
RENGAINE
ORATORIO
BERCEUSE
CANTATE
CHANSON
ARIETTE
ROMANCE

BALLADE
AUBADE
RONDE
HYMNE
OPERA
LIED
ARIA
TUBE
ODE
AIR



	6					8		
		2	5					
	7			8	6	4	2	
6	8			2	1			
		7	3		5	8		
		5	4				6	3
3		8	6	4			5	
					1	3		
	5						9	



OCTOBRE

Jeudi 22 oct. à 14h00

Jeu de pétanque

Ouvert à tous

(prévoir son jeu de boules)

Place de la Mairie

organisé par Sourire d'Automne

Si la météo est favorable, sinon jeu de palet sous le préau de la salle de spectacles

Mardi 27 oct. à 20h30

Cinéma

« Sur la route de Compostelle »

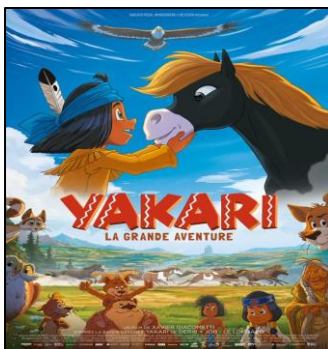
Espace culturel de l'Etoile



Mercredi 28 oct. à 15h00

Cinéma « Yakari »

Espace culturel de l'Etoile



Mercredi 28 oct. à 20h30

Cinéma

« Sur la route de Compostelle »

Espace culturel de l'Etoile



NOVEMBRE

Mardi 3 nov. à 9h00

Marche de 8/9 kms

Sur les sentiers de Cheffois

ouverte à tous

Rdv Place de la Mairie

organisée par Sourire d'Automne

Mercredi 11 nov. à 11h00

Fête du Souvenir

Cérémonie au cimetière

organisée par l'U.N.C.

Jeudi 26 nov. à 14h00

Jeu de pétanque

Ouvert à tous

(prévoir son jeu de boules)

Place de la Mairie

organisé par Sourire d'Automne

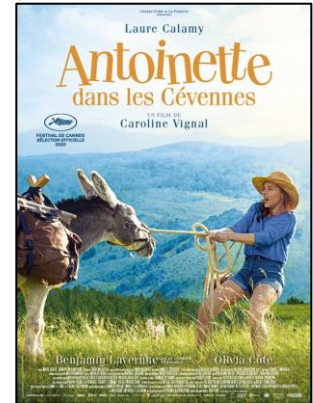
Si la météo est favorable, sinon jeu de palet sous le préau de la salle de spectacles

Vendredi 27 nov. à 20h30

Cinéma

« Antoinette dans les Cévennes »

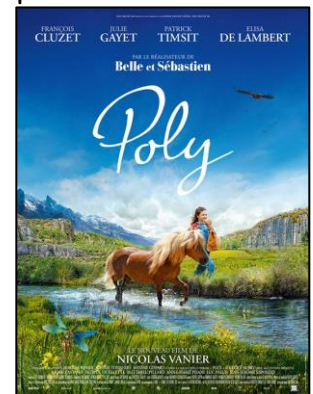
Espace culturel de l'Etoile



Dimanche 29 nov. à 15h00

Cinéma « Poly »

Espace culturel de l'Etoile



DÉCEMBRE

Mardi 1^{er} déc. à 9h00

Marche de 8/9 kms

sur les sentiers de Cheffois

ouverte à tous

Rdv Place de la Mairie

organisée par Sourire d'Automne